

Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet - Técou BP 80133 - 81604 - GAILLAC CEDEX -
Téléphone : 05.63.83.61.61 - Télécopieur : 05.63.83.61.60 - Courriel : ted@ted.fr - <http://www.gaillac-graulhet.fr>

Type d'organisme : Etablissement public territorial

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : NON

Affaire suivie par : Service Patrimoine - Sandrine AMEN

2. Objet du marché : Travaux d'extension de l'école élémentaire de Brens - Commune de Brens

Classification CPV :

45233140-2 Travaux routiers

45223220-4 Travaux de gros oeuvre

45261100-5 Travaux de charpente

45261100-5 Travaux de charpente

45421000-4 Travaux de menuiserie

45421000-4 Travaux de menuiserie

45320000-6 Travaux d'isolation

45442100-8 Travaux de peinture

45330000-9 Travaux de plomberie

09310000-5 Électricité

45320000-6 Travaux d'isolation

Code NUTS : FRJ27

L'avis implique : un marché

Type de procédure : Procédure adaptée - article R2123-1 1° du Code de la commande publique

3. Caractéristiques principales :

Travaux d'extension de l'école élémentaire de Brens

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :
NON

Forme du marché : ordinaire

4. Allotissement :

Prestations divisées en lots : OUI

Lot n°01 - VRD

Lot n°02 - Gros oeuvre Carrelage

Lot n°03 - Charpente métal

Lot n°04 - Charpente bois

Lot n°05 - Menuiserie extérieure

Lot n°06 - Menuiserie bois

Lot n°07 - Plâtrerie isolation

Lot n°08 - Peinture

Lot n°09 - Plomberie Ventilation Chauffage

Lot n°10 - Électricité

Lot n°11 - Isolation par l'extérieur

5. Variantes :

Les variantes par rapport à l'objet du marché et à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

Des variantes sont exigées par l'acheteur :

Variante exigée pour le lot n°10 : Détection automatique des combles

6. Durée du marché ou délai d'exécution :

Le délai global d'exécution de toutes les prestations est fixé à 10 mois à compter de la notification. Ce délai comprend la période de préparation qui débute à la notification pour une durée maximale d'un (1) mois par dérogation à l'article 28.1 du CCAG.

Le délai d'exécution des prestations pour chaque lot s'inscrit dans le délai global incluant un mois de période de préparation. Pour chaque lot, le délai d'exécution fait l'objet d'une notification particulière.

Le délai d'exécution des prestations relatif à chaque lot court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

La durée d'exécution prise en compte pour chaque lot est celle définie par le maître d'œuvre dans le dossier de consultation ou bien celle indiquée par le candidat dans son offre laquelle devient contractuelle à la signature du marché.

7. Conditions relatives au marché :

Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution du marché à compter de la notification pour une durée globale de 8 mois. Prestations réglées par des prix forfaitaires. Prix fermes actualisables . Avance prévue de 5 %. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la Communauté d'Agglomération. Retenue de garantie prévue de 5 %.

8. Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

9. Critères d'attribution :

1 - Prix (pondération 50 %)

2- Valeur technique (pondération 50 %) se décomposant comme suit :

- Planning prévisionnel adapté au chantier et note associée (pondération 20%)
- Note méthodologique d'organisation du chantier (pondération 15 %)
- Note sur les moyens humains et matériels dédiés à la prestation (pondération 15 %))

10. Délai :

Date et heure limite de réception des offres : le **08-01-2021 à 16:00**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

11. Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 20-22-PAT

Conditions pour obtenir les documents contractuels additionnels : Par voie dématérialisée sur <http://www.marches-securises.fr>

12. Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/12/2020

13. Adresses

Renseignements administratifs :

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet Técou BP 80133 - 81604 - GAILLAC CEDEX -
Téléphone : 05.63.83.64.62 - Télécopieur : 05.63.83.61.60 - Courriel : marches.publics@gaillac-graulhet.fr – <http://www.gaillac-graulhet.fr> - Correspondant : Mme Isabelle GACHET

Renseignements techniques :

MAX FARAMOND, Architecte DPLG, 10 rue Pierre Jamet 81000 ALBI

Tel : 05.63.38.39.30 , Fax : 05.63.38.96.99

faramond@wanadoo.fr

Dossier suivi par Karine Belleselve

faramond-karine@wanadoo.fr

IB2M, Ingénierie, 725 route de Bougaux 12630 GAGES

Tel : 05.65 42 03 41, Fax : 05.65 42 15 98

contact@ib2m.fr

14. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France)
- Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr -